



CHARTRE DU COLLECTIF WOW

UN ESPACE D'ÉCHANGE INVENTIF, COLLABORATIF ET RESPONSABLE

Le collectif WOW souhaite offrir un espace d'échange inventif et collaboratif. Basé sur un principe de responsabilité partagée entre les participant.e.s investi.e.s, le collectif WOW recense, valorise et encourage les retours d'expériences, les réflexions, les conseils dans un esprit collaboratif, éthique et transversal. Ces espaces de partage donneront le pouvoir à chacun.e de s'exprimer sur les sujets et les problématiques qui font sens pour elle ou lui. Les initiatives émergentes existeront donc grâce à l'investissement personnel de chacun.e.

LES VALEURS DU COLLECTIF

Les médiateurs et médiatrices qui rejoignent le collectif adhèrent aux valeurs d'accompagnement, d'apprentissage collaboratif, de découverte, d'ouverture, de dialogue, de solidarité, d'entraide, d'éthique, de co-construction et d'intelligence collective. En signant cette chartre, vous confirmez partager ces valeurs.



LE FONCTIONNEMENT DU COLLECTIF

- L'accès aux ressources et à la cartographie est gratuit et ouvert à tous et toutes.
- L'apparition sur la cartographie et la participation aux ateliers WOW sont uniquement ouverts aux membres du collectif.

LES MEMBRES DU COLLECTIF

Le collectif est ouvert aux médiateurs et médiatrices culturel.le.s :

- de tous secteurs artistiques et culturels confondus (spectacle vivant, musée et patrimoine, cinéma et audiovisuel, littérature jeunesse, musique, art contemporain, sciences...)
- de tous statuts juridiques (auto-entreprise, association, CAE, etc)
- déjà en activité professionnelle
- dont l'activité principale est la médiation culturelle (objet de son entreprise)

Pour devenir membre du collectif, les médiateurs et médiatrices culturel.le.s doivent répondre aux critères suivants :

- être déjà en activité professionnelle
- avoir comme activité principale, la médiation culturelle (objet de son entreprise)

Nom :

Date :

Signature :